

## LES BACHOD

11 mars 2020



Voici un nouveau recueil de notes concernant les branches de BACHOD, familles nobles ayant vécu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans la paroisse de Saint Jean de Vieu, qui comprenait aussi les villages d'Hauterive, Varey, l'Abergement de Varey et Dallivoy.

Les armes des BACHOD sont « *d'azur à une montagne de trois pointes d'or, surmontée d'une étoile de même en chef, accostée de deux croisettes d'argent, avec une aigle d'or pour cimier.* »

### D'après la littérature...

Samuel Guichenon (1607-1664) rapporte dans son *Histoire de Bresse et de Bugey* éditée en 1650 que la famille BACHOD est originaire de Varey en Bugey. D'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de D. de Mailhol, édité en 1896, elle aurait développé plusieurs branches en Savoie, en Franche-Comté et dans le Blaisois.

Ces familles doivent leur noblesse à François BACHOD, docteur en droit, que l'empereur CHARLES-QUINT (1500-1558) créa chevalier le 16 avril 1536, et comte palatin le 8 août 1542. Dans le même temps, et par les mêmes lettres, CHARLES-QUINT anoblit ses frères Claude BACHOD le Vieux, Claude BACHOD le Jeune, Jean et Benoît BACHOD, et encore Jean, Jacques et Baptiste BACHOD, ses cousins.

Le 24 septembre 1566, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, confirma sur requête les lettres de noblesse de 1542 et anoblit François BACHOD, Benoît BACHOD son frère, seigneur de Saint-Denis-le-Chosson et de La Verdatière, Louis BACHOD son neveu, Jean et enfin Jacques BACHOD proche parent.

À partir de ces éléments et de ceux collectés par nos soins, tentons de résumer, vérifier ou compléter ces données.

## BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VERDATIERE



*Tour de la maison du seigneur de la Verdatière à Saint-Jean-le-Vieux*



*Entrée de la maison du seigneur de la Verdatière à Saint-Jean-le-Vieux*

Les BACHOD, seigneurs de la Verdatière, puis leurs successeurs RUFFIN, résidaient dans la maison noble des seigneurs de la Verdatière à Saint-Jean-le-Vieux, située impasse de la Tour. Le fief de la Verdatière appartenait préalablement à la baronnie de Châtillon de Corneille<sup>1</sup>. Il comportait divers fonds dont des terres, vignes et une maison noble sise à Varey. La tour octogonale située *traboule de la Tour* bien que résidence des seigneurs de la Verdatière au XVII<sup>e</sup> siècle ne semble pas provenir du fief, bien que désigné comme telle par Amédée Maupetit.<sup>2</sup>

Leur généalogie s'établit comme suit :

### 1.1. **François BACHOD**, Seigneur de la Verdatière (1501-1568)

Il est originaire de la terre de Varey. Chevalier le 16 avril 1536, et comte palatin le 8 août 1542. Il entra ensuite en religion. D'abord abbé de Saint-Rambert en 1538, il devint le 41<sup>e</sup> abbé d'Ambronay en 1552 et enfin Évêque de Genève en 1556. Durant cette période, il fut nonce de deux papes auprès du duc de Savoie Emmanuel-Philibert. Durant sept pontificats, de Clément VII à Pie V, il fut chargé de la collation des bénéfices. François BACHOD avait une grande influence à la cour pontificale. Il assista au concile de Trente sous Pie IV et résigna en 1560.

1.2. **Claude BACHOD, le Vieux**, anobli en 1542, seigneur de la Verdatière et Saint Denis de Chaussou<sup>3</sup>, marié à **Faustine Capponi** issue d'une famille illustre de Florence. Ils eurent 4 enfants :

1 Titres de la Tour des Échelles de Jujurieux, Amédée Maupetit - Archives départementales de l'Ain, C72.

2 Pierre de Moyriat vendit une partie du fief dont la maison et des terres à Claude BACHOD – Archives départementales de l'Ain, C72, Titres de la Tour des Échelles, par Amédée Maupetit.

3 Le pont franchissant de l'Albarine à Saint-Denis-en-Bugey se nommait pont de Chaussou ou Chosson.

1.2.1. **Louis BACHOD**, seigneur de la Verdatière, de la Verruquière<sup>4</sup>, et Saint Denis de Chausson qu'il vend le 29 avril 1579 à Noble Antoine de Cordon Seigneur de Pluvy, pour le prix de 1 500 lt<sup>5</sup>. Marié à Charlotte de Chassin-court, Dame d'honneur de Marguerite de France Duchesse de Savoie. Ils eurent 5 enfants :

1.2.1.1. **Charles Emmanuel BACHOD**, écuyer, seigneur de Saint Denis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux légers puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie aux Pays-Bas pour sa Majesté Catholique, décédé célibataire à Bruges, gît en l'église de Saint Sauveur.

1.2.1.2. **Emmanuel Philibert BACHOD**, écuyer, seigneur de la Verdatière. Il fut nourri enfant d'honneur auprès de la personne de l'Archiduc Albert, jusqu'à l'âge de 14 ans ; a eu plusieurs emplois en Flandres, et se trouva à la bataille de Nieuport, et à la rencontre de Brou. D'après les papiers collectés par Samuel Guichenon, en 1599 il prend part à l'organisation du duel entre Charles II de Créquy et don Philipin, bâtard de Savoie, qui eut lieu dans la prairie faisant face au port de Quirieu en Dauphiné. Il est encore vivant vers 1650 et n'a jamais été marié. Les Sérénissimes Archiducs de Flandre Albert et Isabelle Claire Eugénie Infante d'Espagne lui donnèrent pour récompense une pension de 1200 livres par an pendant sa vie sur la saulnerie de Salins, par patente datée du 13 août 1611. Il résida alors dans son « hostel »<sup>6</sup> de la Verdatière à Saint Jean le Vieux. Un contentieux de limitation de propriété avec Prosper BACHOD en 1634 évoque son retour de voyage en Flandres où son frère Étienne-François<sup>7</sup> l'accompagnait. Avec lui s'éteint la lignée des BACHOD seigneurs de la Verdatière.

1.2.1.3. **Étienne François BACHOD**, Prêtre, il a séjourné également en Flandres et notamment à Bruxelles. Il recevait une pension de l'archevêque de Besançon qui lui devait en 1618 la somme de neuf cent septante-cinq écus au soleil. L'ordre de payement fut donné par Messire Jean Louis de LALOO prêtre protonotaire du Saint Siège Apostolique et Chanoine de l'Église Collégiale Sainte-Gudulle en la ville de Bruxelles. Il mandata son frère Emmanuel Philibert pour régler l'affaire<sup>8</sup>. Il est prêtre et patron de l'église de Saint Jean le Vieux en 1626<sup>9</sup> lorsqu'il consacre la chapelle d'Hauterive. Il eut quatre filles naturelles dont trois étaient mariées en 1664 : **Marie, Catherine, Anne et Sébastienne**. Elles furent prises en charge par leur oncle **Emmanuel Philibert**, seigneur de la Verdatière, qui les combla outre mesure et leur promit une dot de 500 livres chacune, à prendre sur la donation qu'il fit à

---

4 L'ancien fief de la Verruquière se situait sur la commune de Labalme sur Cerdon.

5 Archives départementales de Côte d'Or, Chambre des Comptes de Bourgogne B 12014 – Tome 21 – p 340.

6 Archives départementales de l'Ain, 3E 1508, f°236- Substitution de procuration pour Noble Emmanuel Philibert Bachod Sr de la Verdatière.

7 Archives départementales de l'Ain, 3E 1521, f°412-Limitation entre Noble Emmanuel-Philibert Bachod Seigneur de la Verdatière et Noble Prosper Bachod de Saint Jean de Vieu.

8 Archives départementales de l'Ain, 3E 1508, f°236- Substitution de procuration pour Noble Emmanuel Philibert Bachod Sieur de la Verdatière.

9 Archives départementales de l'Ain, 3E 1515, f°137-Acte pour Mre Estienne Bachod prebtre et patron de l'Es-glise paroissiale de Saint Jean de Vieu et les luminiers dudict lieu.

**Noble Dominique RUFFIN** résidant en Savoie<sup>10</sup>. Étienne François BACHOD décède avant avril 1641, car à cette date la chapelle Saint-Antoine est pourvue d'un nouveau recteur : Philippe Jaillard.

1.2.1.3.1. **Marie BACHOD**, mariée en seconde noce à **Jacques MUVILLIAND**, demeurait à Saint-Maurice-de-Rémens en 1664. À cette époque, les dots n'ayant toujours pas été versées, le couple assigna **Dominique RUFFIN**. Comme souvent, un compromis fut finalement trouvé : sur les 500 livres, plus 40 livres d'intérêts, 150 livres furent versées en Louis d'or et d'argent et le reste hypothéqué sur les revenus des terres, habitations et bâtiments, qui étaient amodiés en 1664, à Jean Baptiste MONIN marchand drapier de l'Abergement de Varey, habitant à Saint-Jean-le-Vieux.

1.2.1.3.2. **Catherine BACHOD**, mariée à **François CLERC** bourgeois de Pont-d'Ain. Elle donna quittance à Jean Baptiste Monin pour 670 livres perçues le 23 mars 1670. A cette date elle était déjà veuve. L'année suivante elle a reçu, de Philibert RUFFIN, la totalité des 1170 livres que lui a adjugé par arrêt le souverain parlement de Bourgogne en l'an 1667.

1.2.1.3.3. **Anne BACHOD**, mariée à **Louis MARIN**, châtelain du Noyer en Savoie. En octobre 1675, Philibert RUFFIN ne lui doit plus que 44 livres sous forme d'obligation, solde du paiement de sa dot, obtenu toutefois par sentence du lieutenant Civil et Criminel du Bailliage du Bugey.

1.2.1.4. **Jean-Pierre BACHOD**, mort jeune.

1.2.1.5. **Catherine Livie BACHOD**, Dame d'honneur de la Sérénissime Infante des Pays-Bas, alliée avec le **comte de Furstemberg** premier baron de Bohême ; contrat de mariage fait à Bruxelles le 7 mars 1615. Le comte d'Armonete grand Maître d'Hôtel de leurs Altesses Sérénissimes, constitua à leur nom pour Catherine Livie 1 327 000 maravédis, monnaie ibérique. De ce mariage naquit un enfant, Albert comte de Furstemberg, décédé sans descendance.

1.2.1.6. **Guillemette BACHOD** qui épousa **Guillaume de la COUZ**, seigneur de la Combe paroisse de Jujurieux.

1.2.2. **Livie BACHOD**, mariée à **Anthoine RUFFIN**, Seigneur de la Biguerne et Avocat général au Sénat de Chambéry. Union qui créera une branche cognatique des sieurs de la Verdatière.

1.2.3. **Lucrèce BACHOD** qui épousa un gentilhomme savoisien appelé Veyllet.

1.2.4. **Claudine BACHOD** qui fut mariée au Seigneur de Saint Pierre de la maison de Clermont Saint Jean en Savoie.

1.3. **Jean BACHOD**, anobli en 1542, décédé sans enfant.

1.4. **Benoît, BACHOD**, anobli en 1542, Seigneur de la Verdatière, écuyer Tranchant, puis gentilhomme ordinaire de la bouche du Duc de Savoie, qui mourut à Turin.

1.5. **Claude BACHOD, le Jeune**, anobli en 1542, célibataire.

---

<sup>10</sup> Archives départementales de l'Ain, 3E1547-f°44-Transaction entre Mr de la Biguerne et Jean Jacques Muvilliand et sa femme, du 9 février 1664.

Le fief de la Verdatière comprenait une maison appelée « maison de la Verdatière » ou « la Bachoda » entourée de vignes, terre et verger située au lieu dit la Verdatière, au-dessus de Varey, près de 4 hectares confinés par le chemin tendant vers les Fayolles et celui menant aux communaux de Varisse. Ce lieu se confond aujourd'hui avec la Vergeatière, après mutation de la consonne "d" en "j". Ce fonds se composait de trois parts indivises. Emmanuel Philibert BACHOD en possédait les deux tiers, le troisième tiers provenant de Noble Benoît BACHOD lui fut acquis de la discussion-vente et délivrance des biens que furent tant de Révérend Messire Claude de LA COUZ de son vivant abbé d'Ambronay que de Noble François de LA COUZ son frère<sup>11</sup>. La maison de la Verdatière n'existait plus lors de l'établissement du cadastre napoléonien.

Après la mort du dernier des BACHOD seigneur de la Verdatière, le fief se transmit aux RUFFIN par l'alliance de Catherine-Livie.

### ***Précisions concernant le prieuré du Bochet et sa chapelle***

Les terres et bois possédés par le prieuré de Blyes, au lieu dit *le Bochet*, au nord du village de Saint-jean-le-Vieux, ont été abergés au début du XVI<sup>e</sup> siècle à Claude BACHOD, protonotaire et curé de Saint Julien sur Reyssouze, qui les transmis à Benoît BACHOD le 28 mars 1546. Cependant Emmanuel Philibert en avait retiré le titre de l'hoirie de Claude de LA COUZ, protégeant cette partie d'héritage de la saisie par les créanciers de feu l'abbé. Il en tira profit jusqu'au 28 avril 1627. Ce n'est qu'à cette date qu'il le remit à son véritable propriétaire : René de LA COUZ, héritier de son oncle Claude. A cette occasion il est rappelé que les privilèges pour le droit de dîme du prieuré de Blyes et du Bochet datent de 1245, et que la chapelle des Bachod a été fondée en l'église paroissiale de Saint Jean le Vieux le 28 octobre 1531<sup>12</sup>.

En 1614, la chapelle de Notre Dame du Bochet avait été abandonnée depuis longtemps par son propriétaire, l'Abbé d'Ambronay Claude de LA COUZ : elle était « *en ruyne et découverte* »<sup>13</sup>. Emmanuel-Philibert BACHOD décida le regroupement indivis de ses revenus avec ceux de la chapelle des BACHOD fondée en l'église paroissiale de Saint-Jean-de-Vieu, placée sous le vocable de saint Roch sensé protéger de la peste, également vacante. Le 15 février il présenta les deux chapelles et nomma comme recteur et « *desserviteur* » indivis des deux fondations, François FERRAND prêtre de Torcieu habitant Saint-Jean-le-Vieux.

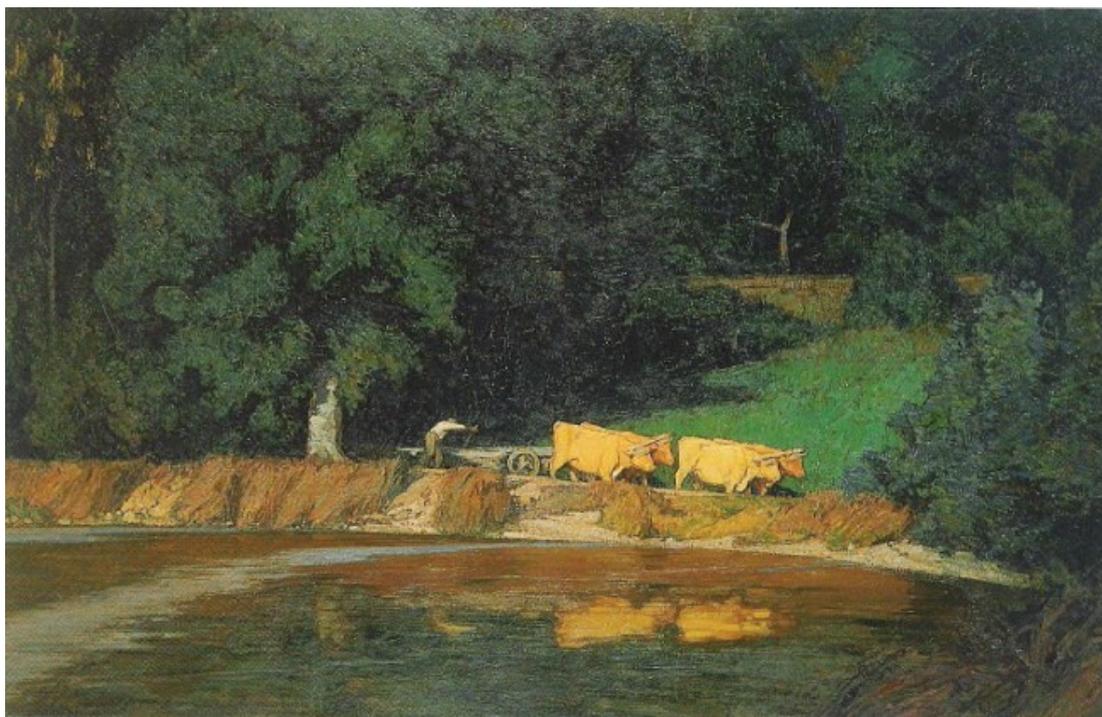
---

11 Archives départementales de l'Ain, 3E 1526, f°282- Spécification du tiers que fut de Noble Benoict Bachod, du 5 août 1641.

12 Archives départementales de l'Ain, 3E 1516, f°140 - Descharge pour René de LA COUZ.

13 Archives départementales de l'Ain, 3E 1505, f°93.

## BRANCHE DES SEIGNEURS DE NERCIA, DE VERFEY & ST NIZIER LE DESERT



*Les bœufs au bord de l'étang de Verfey  
Avant 1919 Louis Jourdan (musée de Brou)*

Cette branche est longtemps représentée par les deux frères Claude et Prosper qui possèdent chacun une maison avec accès dans la Grande Rue de Saint-Jean de Vieu<sup>14</sup>, adossées à la maison noble de leurs proches parents Emmanuel Philibert et Étienne. Claude passe aussi du temps dans son château de Verfey<sup>15</sup> en Bresse, dont il reste encore l'emplacement de la Tour de Verfey ceint de profonds fossés, son magnifique étang, l'ancien moulin a cédé sa place à la base de plein air de Saint Paul de Varax, avec son magnifique étang.

La généalogie de cette branche est la suivante :

1. **Pierre BACHOD**, de Vieu (ancien nom de Saint-Jean-le-Vieux), il a deux garçons en 1565 : Amée et Jacques<sup>16</sup>.

1.1. **Aimé BACHOD**, il eut 4 enfants :

1.1.1. **Claude BACHOD**, Seigneur de Nerciat<sup>17</sup>, Conseigneur de Saint Nizier le Désert et de Verfey, marié à Madeleine **de FETANS**, Dame de Nercia. Il décéda dans son lit au château de Verfey le 5 novembre 1616<sup>18</sup>. Il laissa Enard âgé de 39 ans, Philiberte âgée de 37

14 Archives départementales de l'Ain, 3E 1499, f°130 – Acquêt pour Prosper Bachod.

15 L'ancien fief de Verfey se situait sur la commune de Saint-Paul-de-Varax.

16 Chambre des Comptes de Bourgogne B 12013 – Tome 20 – p 224

17 L'ancien fief de Nerciat se situait sur la commune de Groissiat. Claude Bachod et sa femme vendirent cette châtellenie en 1602 : Archives départementales de l'Ain 3E 1496, f°76.

18 Archives départementales de l'Ain, 3E 1506, f°354 – Inventaire des biens de Claude Bachod Seigneur de Versey.

ans, Jean-Baptiste et Aymée. Mme de FETANS fut leur tutrice et curatrice. Le 14 mars 1622, elle dut emprunter 150 livres à Prosper afin de régler sa part de frais pour divers procès communs aux deux frères Bachod, soit 110 livres, et le 5 avril 1622 elle mit en fermage tous les biens que son feu mari possédait dans la paroisse de Saint Jean de Vieu, y compris la maison familiale, pour une rente annuelle de 168 livres 15 sols<sup>19</sup>.

1.1.1.1 **Aynard BACHOD**, seigneur de Verfey, 39 ans en 1616, décédé avant 1653, marié à Bourg-en-Bresse le 18 juin 1625 avec Catherine **GONON**, inhumée le 7 mai 1653 en l'église ND de Bourg-en-Bresse. Ils eurent :

1.1.1.1.1. **Emmanuel-Philibert BACHOD**.

1.1.1.1.2. **Jean-Baptiste BACHOD**, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique.

1.1.1.1.3. **Marie BACHOD**.

1.1.1.1.4. **Claude BACHOD**, né le 10 avril 1635 à Bourg en Bresse.

1.1.1.1.5. **Benoît BACHOD**, né le 5 novembre 1636 à Bourg en Bresse.

1.1.1.1.6. **Charles BACHOD**, écuyer, Seigneur de Verfey et de la Falconnière<sup>20</sup>, né vers 1641, marié à Bourg-en-Bresse 29 mars 1674 à Marguerite **de BELLY** des Echelles, née vers 1655, fille de défunt Jean Baptiste de BELLY Seigneur des Echelles<sup>21</sup> et de Veyse<sup>22</sup>.

1.1.1.1.6.1. **Étienne BACHOD**, né le 11 octobre 1677 à Ambérieu-en-Bugey.

1.1.1.2. **Philiberte BACHOD**, 37 ans en 1616, décédée sans alliance.

1.1.1.3. **Jean-Baptiste BACHOD**, pupille en 1616, écuyer, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied en la garnison de Bourg-en-Bresse, marié à **Marguerite de Guiffroy** (seconde noce) originaire de Bénonces en Bugey. Jean Baptiste habitait Saint-Jean-le-Vieux en 1654 et possédait de nombreux biens à Saint-Paul-de-Varax<sup>23</sup>. Ils eurent :

1.1.1.2.1. **Claude-Guillaume BACHOD**, né à Bourg-en Bresse le 20 mars 1642.

1.1.1.2.2. **Hyacinthe BACHOD**, né à Bourg-en-Bresse le 28 septembre 1644.

1.1.1.2.3. **Joseph BACHOD**, baptisé à ND de Bourg-en-Bresse le 29 juillet 1646, décédé le 25 mars 1647 à Bourg-en-Bresse.

1.1.1.2.4. **Anthelme ou Anthelmette BACHOD**, qui envisagea en 1654 le mariage avec Noble Victor Christophe de BELLY des Echelles, demeurant à Saint Denis de Chausson. Le contrat de mariage resta inachevé suite a un désaccord entre les parties, et Anthelmette épousa finalement Claude François

---

19 Archives départementales de l'Ain, 3E 1512, f°137 – Cense entre Damoysselle Magdeleine de Fetans Dame de Verfey et Pierre Devaux dict Guantin de Varey.

20 L'ancien fief de la Falconnière se situait à Saint-André-d'Huiriat.

21 L'ancien fief des Echelles d'Ambérieu-en-Bugey.

22 L'ancien fief de la Veyse se situait sur la commune de Saint-Nizier-le-Désert.

23 Archives départementales de l'Ain, 3E 1537, f°91 - Contrat de mariage du 25 mai 1654.

GALIEN, écuyer, seigneur de Ramase, résidant à Bourg-en-Bresse en 1655. Victor Christophe de BELY se fit prêtre en 1664.<sup>24</sup>

1.1.1.4. **Aimée BACHOD**, pupille en 1616, décédée sans alliance.

1.1.2. **Étienne BACHOD**, Religieux, Vénérable Estienne BACHOD se présenta à la porte de l'église abbatiale d'Ambronay le 10 juin 1618<sup>25</sup> en remplacement de Guillaume de Sappel qui avait résigné son office de réfecturier.

1.1.3. **Benoît BACHOD**, Religieux et Aumônier d'Ambronay, grand Prédicateur à Rome.

1.1.4. **Prosper BACHOD**, écuyer, Seigneur de la Forest en Lyonnais, résidant à Saint Jean le Vieux, marié le 9 septembre 1602 à **Philiberte de RONCHEVOL**, veuve de Pompée de la BALME dont elle eut Antoine, religieux au couvent du Carmel à Lyon, mineur en 1609, Jean, Aimé, Jeanne-Louise et Claude. Enceinte lors de la rédaction de son second testament reçu par Me Pompée Fornier le 8 septembre 1609. Ils eurent :

1.1.4.1. **Claude René BACHOD**, né avant 1605.

1.1.4.2. **Adrian BACHOD**, en Allemagne dans les armées du roi de France en 1635, mort à la guerre en 1636, d'après Guichenon.

1.1.4.3. **Charlotte Claudine BACHOD**.

1.1.4.4. **Madeleine BACHOD**.

1.1.4.5. **Claudine BACHOD**.

1.1.1.6. **Claude BACHOD**, religieux à Ambronay. Dans son testament de 1635<sup>26</sup> il institue son frère Adrian comme héritier universel ou par défaut ses sœurs Madeleine et Claudine. Vivant en 1665 (AD01, 3E 34660, f°125) et toujours en 1673 (AD01, H126).

## 1.2. Jacques BACHOD.

Prosper BACHOD eut aussi un fils naturel nommé **Jean BACHOD** avec **Benoîte Matton** de Chenavel durant son veuvage, et une fille naturelle nommée **Antoina BACHOD**. Elle épousa **Jean-Jacques BONNARD dit CAPITTAN**, dont elle eut une fille baptisée Anne à Brens le 3 septembre 1627. Remarié à Brens le 14 juin 1626<sup>27</sup> à **Lucrèce de Migieu** dont il n'eut pas enfant<sup>28</sup>. Il décéda durant l'hiver 1634-1635.

Les deux frères, Claude et Prosper sont très unis comme on peut le voir dans la gestion de divers procès ou dans leurs affaires qu'ils mènent souvent ensemble. Le seigneur de Varey leur ayant cédé le droit de péage de Varey institué à Boniface de CHALANT par lettre patente du Comte de Savoie du 13 avril 1380, ils sous-traitèrent en 1601 pour trois ans à François Perrin Laroche d'Hautrive, moyennant 25 francs annuels, le droit de péage devant s'acquitter « tous conduysants marchandises bestes et aultres choses subjets audict droict » sur les terres du mandement de Varey.

---

24 Archives départementales de l'Ain, 3E 1537, f°91 - Notes marginales portées sur la minute du contrat de mariage du 25 mai 1654.

25 Archives départementales de l'Ain, 3E 1508, f°241- Acte de mise en possession pour Vénérable Estienne Bachod religieux d'Ambronay.

26 Archives départementales de l'Ain, 3E 1522, f°162.

27 Source Ain-Généalogie.

28 Testament de 1632 – AD01, 3E 1520, f°17.

Prosper BACHOD acquit le 8 septembre 1608<sup>29</sup> une maison « *sise et située audit village de Saint Jean de Vieu appelé chez Baudin, couverte de tuiles à coupe avec ses pourpris<sup>30</sup> édifices, bâtiments depuis le bas jusques en haut, ensemble le jardin et chenavier<sup>31</sup> derriere icelle du côté du soir et grange couverte à paille du côté de bise, tout joint confinant la charrière publique dudit Saint Jean de Vieu tirant coté Poncin du matin, verger de Noble François de Forest prévost châtelain d'Ambronnay, ci-devant venu d'Estienne Baudin dit Arches, et le verger d'honnête Anthoine fils de feu Claude Fornier Rosset dudit Vieu aussi venu dudit Baudin du soir, la maison et Chenavier de Noble Claude BACHOD aussi acquise dudit Baudin du vent, grange et chenavier d'honnête Jean Devaux de bise.* »

Prosper BACHOD créa en 1616 la première école accessible à ceux qui en avaient les moyens. Claude et Prosper BACHOD avaient passé un contrat par-devant Me Claude POGUET notaire royal de Varey, pour financer à frais communs les procès qu'ils ont eu contre Noble Emmanuel BAUDIN et ses sœurs, Antoine LESPRIN de Chastillon les Dombes, contre ses filles et aussi contre les Sieurs d'Ambronnay de Genod, et semblablement pour la discussion des biens de Nicolas PRINJAN, et pour tous autres procès et procédures qu'ils ont eu contre diverses personnes faites à Belley, Bourg, Dijon ou ailleurs. Son frère Claude étant décédé en 1616, ce n'est que le 17 février 1618 que les comptes sont réglés<sup>32</sup> avec Madeleine de FETANS, laquelle il doit aussi le reste du paiement de la moitié du château et seigneurie de Verfey, dont la moitié appartenait à Philiberte de RONCHEVOL, femme de Prosper.

---

29 Archives départementales de l'Ain, 3E 1499, f°130 – Acquêt pour Prosper Bachod.

30 Enclos.

31 Chènevière, champ de chanvre.

32 Archives départementales de l'Ain, 3E 1508, f°65 – Arrêt de compte pour Noble Prosper Bachod et Damoysele Magdeleine de Fetans.

## BACHOD DE L'ABERGEMENT DE VAREY



*Tour de la maison forte des Bachod de l'Abergement de Varey  
Photo François Calvet*

La branche des BACHOD de l'Abergement-de-Varey, en Bugey, issue de Jean BACHOD fut anobli en 1542 et maintenue dans les privilèges de la noblesse par arrêt du parlement de Dijon, en date du 24 mars 1643<sup>33</sup>. On y trouve :

### 1. **Jean BACHOD**, noble de l'Abergement-de-Varey<sup>34</sup>.

1.2. **Jean BACHOD**, selon ses propres déclarations, il fut mis religieux contre son gré à l'âge de 10 ou 11 ans au monastère de l'Abbaye de Saint-Rambert, ordre de Saint Benoît, dont il se retira lorsqu'il fut en âge de reconnaître qu'il n'avait pas la vocation. Dans les faits on le trouve *chamarier*<sup>35</sup> de l'abbaye d'Ambronay en 1600, où François BACHOD, puis Jean BACHOD, l'y avaient précédé en tant qu'abbés. Il résigna en effet de son office<sup>36</sup> en 1603, et le vendit à Claude RUFFIN de la Biguerne, en se réservant à vie un tiers

33 Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française, D. de Mailhol, 1895.

34 Archives départementales de l'Ain – Contrat de mariage de son fils, Noble Jean Bachod, reçu par Me Fornier le 22 juin 1610.

35 Chamarié : officier claustral qui prenait soin des revenus de la maison, des greniers, du cultivage et des provisions, tant de bouche que pour le vestiaire.

36 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1500, f°181.

de la rente. Cette part de bénéfice ne lui fut cependant jamais versée, l'abbaye rentrant dans une phase de déclin. Après un début de procès, Jean BACHOT reconnut le bien fondé des arrérages impayés, et les deux parties tombèrent d'accord en 1609 : noble Jean BACHOD mit un terme à ses prétentions en abandonnant définitivement le dit tiers à son successeur<sup>37</sup>.

Il avait fait une promesse verbale de mariage à **Catherine MAULPIN**, fille de feu **Hannibal MAULPIN** aussi de l'Abergement-de-Varey – ils eurent 4 enfants hors mariage – mais à cause de procès qu'il eut en divers tribunaux et par l'empêchement de plusieurs gents de guerre, ils ne purent régulariser leur union que le 22 juin 1610<sup>38</sup>, le Pape ayant absout le vœu de l'ancien moine. Les témoins du contrat furent : Messire François Ferrand, prêtre, Claude Bonnet prêtre, Noble Claude BACHOD seigneur de Verfey en Bresse, Noble Prosper BACHOD de Vieu<sup>39</sup>, Me Jean Turrel Châtelain de Varey, Me Gaspard Aycard dit Augerd praticien du dit lieu, Honnête Eléazar Monin, Jacques Bonet, Jacques Grillet du dit Abergement. Jean BACHOD décéda avant août 1634<sup>40</sup>. Il avait eu en tout huit enfants :

1.2.1. François **Jean-Baptiste BACHOD**, âgé de 10 ans environ en 1610 ; né vers 1599, était âgé de 65 ans lors de la rédaction de son testament en 1664, il se prévalait alors du titre d'écuyer, mais déjà dans son acte de mariage avec **Benoîte Anne HEROS** de Bourg en Bresse le 30 juin 1642, en présence de Noble Eleazar MONIN, cousin-germain de l'époux, Nobles Aynard et Jean-Baptiste BACHOD, écuyers, frère et cousin de l'époux, et de Noble Jean de Forest prieur de l'Abbaye d'Ambronay. **Benoîte Anne HEROS** décéda à Bourg-en-Bresse le 20 septembre 1660. Ils n'eurent qu'une fille :

1.2.1.1. **Jeanne BACHOD**, née le 12 septembre 1644, baptisée à N.D. de Bourg-en-Bresse le lendemain. Le parrain fut Jean-Baptiste BACHOD, seigneur de Verfey, et la marraine **Pierrette MONIAL** son aïeule. Elle prit pour époux **Claude de CONZIE** à Poncin le 17 décembre 1663<sup>41</sup>.

Devenu veuf, Jean-Baptiste BACHOD fut détenu cinq mois aux prisons de Bourg début 1664 pour une petite dette, dit-il, sans le secours de sa fille ni de son gendre qui l'abandonnèrent à son triste sort. Libéré, il se remaria à **Catherine BOLLIET** le 13 novembre 1663 à Poncin<sup>38</sup>. Dans son testament, reçu par Me Fornier le 5 septembre 1664, il fixa sa sépulture au tombeau de ses père et mère, en l'église ND de l'Abergement-de-Varey, s'il décédait en Bugy. S'il décédait en Bresse, il serait inhumé dans l'église du monastère Saint Dominique à Bourg, en la chapelle de ND des Graves. Il légua à l'église de l'Abergement 30 livres pour l'achat d'une bannière ou gonfaron en taffetas rouge où y sera peinte l'image de N.D., et celle de saint Louis ou de saint Jean Baptiste.

---

37 Arrêt de partage du parlement de Dijon du 28 août 1634. Voir Archives départementales de l'Ain, 3E 1526, f°116.

38 Archives départementales de l'Ain - 3E1501, f°223 – Contrat de mariage de Jean BACHOD de L'Abergement.

39 Frères de *Saint Jean de Vieu*.

40 Archives départementales de l'Ain – Contrat de mariage reçu Me Bolliet Poncin le 12 décembre 1663.

41 Archives départementales de l'Ain – Contrat de mariage reçu par Me Fornier du 25 octobre 1663.

- 1.2.2. **Nicolas BACHOD** âgé d'environ 8 ans et 6 mois en 1610 ;
- 1.2.3. **Marie BACHOD**, âgée d'environ 5 ans et 6 mois en 1610 ;
- 1.2.4. **Lucretse BACHOD**, âgée d'environ 3 ans et 6 mois en 1610.
- 1.2.5. **Gaspard BACHOT**, marié à **Madeleine de LAFONTAINE**, décédé le 9 octobre 1669 à l'Abergement-de-Varey.
- 1.2.5.1. **Marie BACHOD**, mariée le 25.1.1686 à l'Abergement-de-Varey avec Claude Anthelme(l'aîné) MICARD de Lunes<sup>42</sup>, praticien et bourgeois en 1686, décédé avant 1702 ; Claude BACHOD son frère, et Claude Gerbais son oncle<sup>43</sup>, sont présents au mariage. Marie BACHOD décéda le 24.3.1702 à Hauteville. Ils eurent :
- 1.2.5.1.1. **Joseph MICARD**, né en 1686 à Lunes, vivant en 1702.
- 1.2.5.1.2. **Humbert MICARD**, né en 1689 à Lunes, vivant en 1702.
- 1.2.5.2. **Claude de BACHOT** né vers 1646, marié à Agathe de Villard, Lyon Saint Georges le 21 août 1694, décédé le 26 septembre 1694 à l'Abergement-de-Varey, inhumé en présence de Pierre Laporte bourgeois d'Ambronay et Charles Monin ancien châtelain de Varey.
- 1.2.6. **Étienne BACHOD**.
- 1.2.7. **Emmanuel BACHOD**.
- 1.2.8. **Isabeau BACHOD**<sup>44</sup>.

Les hoirs de Jean BACHOD sont portés au rôle de tailles pour un montant de 12 livres 15 sols en 1635, et pour 10 livres 10 sols en 1641. Ceux-ci, en leur qualité de nobles refusent le paiement se voient en procès avec les syndics et habitants de l'Abergement et Dallivoy. Mais ces derniers ayant pris connaissance des titres de noblesse des frères BACHOD, visés dans l'arrêt de partage du parlement de Dijon du 28 août 1634, renoncèrent finalement à plus de dépenses, et rayèrent définitivement les dits BACHOD de leurs rôles de Taille. Ils en firent la déclaration solennelle sur la place commune, appelée le Triouz<sup>45</sup>, devant l'église de l'Abergement le 10 mars 1641<sup>46</sup>.

Le 13 mars 1645, Jean-Baptiste et Gaspard BACHOD, seuls survivants de la fratrie, procèdent au partage de la maison forte et des biens de la famille<sup>47</sup>.

---

42 Forme ancienne de Lompnes.

43 Claude de Gerbais, écuyer de Vouvray (près de Bellegarde-sur-Valserine), marié le 26 novembre 1678 à Catherine Bolliet (seconde noce) de l'Abergement-de-Varey en présence de Claude Bachod.

44 Archives départementales de l'Ain, 3E 1521, f°10 - Procuration pour Noble Jean-Baptiste BACHOD passée par Damoysselle Catherine Maupin sa mère de l'Abergement.

45 Peut-être une forme du vieux français "trio", synonyme d'élite ou tri, désignant l'emplacement où se fait un choix, théâtre des réunions de syndics.

46 Archives départementales de l'Ain, 3E 1526, f°116.

47 Archives départementales de l'Ain, 3E 1529 f°69 - Partage entre les frères BACHOD de L'Abergement.